

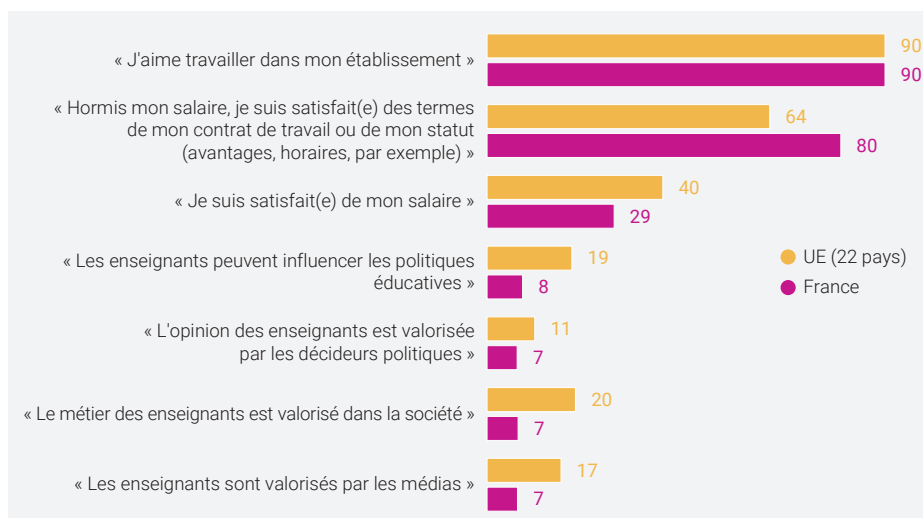
Caractériser les environnements de travail favorisant la satisfaction professionnelle des enseignants : les apports de l'enquête Talis 2018

► L'enquête Talis 2018 témoigne d'une satisfaction professionnelle contrastée pour les enseignants du collège en France. Ainsi, moins d'un enseignant sur 10 considère que son métier est valorisé dans la société. Ils expriment certains regrets quant à leur choix de carrière. En revanche, ils font état d'une grande satisfaction liée à leur environnement de travail : 9 enseignants sur 10 déclarent aimer travailler dans leur établissement. Les enseignants s'estimant les plus satisfaits à cet égard décrivent un mode de fonctionnement des établissements marqué par une plus grande implication, autonomie et collaboration des personnels. Ils affirment également user plus fortement de leur liberté pédagogique et travailler davantage avec leurs collègues. Les enseignants les moins satisfaits signalent quant à eux un niveau de stress supérieur et citent principalement le maintien de la discipline comme étant à l'origine de celui-ci. Les enseignants français s'estiment peu préparés par leur formation initiale à cet aspect-là de leur métier, mais seul 1 sur 10 exprime un besoin élevé de formation dans ce domaine.

Laetitia Longhi, Axelle Charpentier, Christelle Raffaëlli, DEPP-B4

► L'enquête internationale sur l'enseignement et l'apprentissage (Talis), réalisée tous les cinq ans sous l'égide de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), donne la parole aux enseignants et aux chefs d'établissement (voir « Pour en savoir plus » – **Méthodologie**). Elle fournit des données très riches sur les pratiques déclarées des enseignants, leur satisfaction personnelle, leur représentation du métier et leur ressenti quant à ses conditions d'exercice, ainsi que sur le mode de fonctionnement de leur établissement. Près de 50 pays dans le monde, dont 23 dans l'Union européenne (UE), ont participé à la dernière interrogation conduite en 2018. Pour la France, il s'agit de sa seconde participation après celle de 2013. Les résultats restitués dans cette note concernent le second degré pour lequel plus de 3 000 enseignants de collège en France, 150 000 dans le monde, ont répondu à l'enquête.

► 1 Pourcentage d'enseignants exprimant un ressenti positif sur la satisfaction que leur procure leur métier : comparaison européenne (en %)



Lecture : en 2018, 90 % des enseignants français et européens interrogés sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec l'affirmation selon laquelle ils aiment travailler dans leur établissement.

Champ : l'échantillon est restreint aux enseignants de collège français et européens interrogés dans le cadre de Talis 2018.

Source : MENJ-DEPP, OCDE, enquête internationale Talis.

Réf. : Note d'Information, n° 20.11. © DEPP

L'enseignement : un métier trop peu valorisé socialement selon les enseignants

Alors que leurs motivations de choix de carrière renvoient à l'image d'un métier porteur de sens (Charpentier et Solnon, 2019), les enseignants français associent également à leur métier, tout comme en 2013, un faible niveau de prestige : moins d'un enseignant sur 10 considère que son métier est valorisé dans la société, que les enseignants sont valorisés par les médias, qu'ils peuvent influencer les politiques

éducatives ou que leur opinion est valorisée par les décideurs politiques ► **figure 1**. Bien qu'elle reste faible en valeur absolue, la proportion est tout de même deux à trois fois supérieure pour la moyenne de l'UE. En revanche, en France comme dans l'UE, les taux sont bas pour l'item « L'opinion des enseignants est valorisée par les politiques ». Les chefs d'établissement français partagent cette perception d'un manque de reconnaissance de la profession : seuls 16 % considèrent que le métier d'enseignant est valorisé dans la société contre 43 % pour la moyenne UE.

Une part non négligeable d'enseignants n'est pas pleinement satisfaite de son choix de carrière : plus de 2 enseignants sur 10 en France (et 3 sur 10 dans l'UE) se demandent s'ils n'auraient pas mieux fait de choisir une autre profession. Ils sont 45 % à considérer que les avantages du métier ne compensent pas largement ses inconvénients (contre 26 % dans l'UE), mais seuls 8 % affirment regretter leur choix (9 % dans l'UE). Les enseignants entrés plus récemment dans la profession (ancienneté inférieure à trois ans) sont un peu moins nombreux à exprimer

ce manque de considération. Environ 1 sur 5 juge que la profession est valorisée dans la société ou que les enseignants peuvent orienter les décisions en matière de politique éducative (voir « Pour en savoir plus » – figure 2). Presque 9 sur 10 indiquent que si c'était à refaire, ils choisiraient de nouveau ce métier, contre 7 sur 10 pour ceux ayant une ancienneté supérieure. Seuls 26 % considèrent que les avantages du métier ne compensent pas largement ses inconvénients. Ils sont également plus nombreux à se déclarer satisfaits de leur niveau de rémunération (45 % contre 28 % pour les plus anciens).

L'environnement de travail reste une source de satisfaction professionnelle forte

A contrario, les enseignants français expriment une forte satisfaction s'agissant de l'exercice du métier au quotidien. C'est un paradoxe déjà souligné dans de nombreuses études (Chesné, Do et al., 2014). Neuf enseignants sur 10 déclarent être satisfaits de leur action et de ses résultats au sein de leur collège et rapportent aimer y travailler. Globalement, leur ressenti est comparable à celui de leurs pairs européens, sauf pour un item portant sur le souhait de mobilité : 26 % des enseignants français souhaiteraient changer d'établissement si c'était possible (contre 18 % pour la moyenne UE), ce qui reflète sans doute pour partie des différences institutionnelles entre les pays. En France, la politique d'affectation des enseignants du second degré dans le secteur public, fondée sur un système de barème au sein duquel l'ancienneté compte pour beaucoup, ne permet pas de satisfaire tous les vœux des enseignants débutants. De fait, plus l'ancienneté des enseignants français interrogés augmente et moins ils évoquent un souhait de mobilité.

Les enseignants exerçant en éducation prioritaire (EP) sont 8 sur 10 à porter un regard positif sur leur travail et à apprécier exercer dans leur collège, mais 40 % aimeraient changer d'établissement. L'écart observé sur cet item par rapport à la moyenne nationale reflète à la fois les modalités d'affectation des enseignants, mais également un sentiment dégradé s'agissant de leurs conditions de travail : en EP, seuls 65 % des enseignants déclarent que leur collège est un lieu de travail agréable et qu'ils le recommanderaient (contre 80 % pour la moyenne nationale). Enfin, il convient de souligner qu'une grande majorité d'enseignants en France (80 % contre 64 % dans l'UE) portent un jugement positif sur les termes de leur contrat de travail (hors salaire) et leur statut.

L'exploitation des réponses à toutes les questions portant sur la satisfaction professionnelle liée à l'environnement de travail permet la construction d'un indicateur global pour chaque enseignant français (voir « Pour en savoir plus » – Méthodologie). Ce score de satisfaction est utilisé par la suite pour définir et comparer des groupes d'enseignants (quartiles) : le premier quartile (Q1 ou quartile inférieur) comprend les 25 % d'enseignants dont le score est le plus faible (dont le niveau de satisfaction est le plus faible) ; à l'opposé, le quatrième quartile (Q4 ou quartile supérieur) regroupe les 25 % d'enseignants dont le score est le plus fort (dont le niveau de satisfaction est le plus élevé) (voir « Pour en savoir plus » – figure 3). Le quatrième quartile comprend une proportion plus élevée d'enseignants du secteur privé que le premier quartile (33 % contre 15 %) et une proportion plus faible d'enseignants de l'EP (9 % contre 23 %). On y trouve également plus d'enseignants exerçant en milieu rural (13 % contre 7 %) et plus de femmes (71 % contre 60 %). Ceux exprimant des motivations altruistes dans le choix de leur carrière y sont aussi plus représentés. Les écarts exprimés par la suite entre les deux quartiles restent statistiquement significatifs une fois le genre, le secteur d'enseignement et le contexte géographique contrôlés.

Les enseignants les plus satisfaits décrivent un environnement de travail plus participatif et collaboratif

La littérature (voir, par exemple, Lothaire et al., 2012) a mis en évidence le rôle des facteurs organisationnels dans la satisfaction

professionnelle des enseignants. Les données françaises suggèrent en effet l'existence d'un « effet établissement » dans certains collèges : la dispersion des scores de satisfaction au sein des collèges tend à être plus faible dans ceux caractérisés par une satisfaction moyenne élevée. Tous les enseignants ont tendance à y être satisfaits de la même manière, tandis que dans les collèges où la satisfaction moyenne est inférieure, des écarts individuels plus marqués y sont observés.

Les enseignants français les plus satisfaits (Q4) rapportent exercer dans des collèges favorisant l'implication des personnels dans les processus décisionnels et leur autonomie : 88 % d'entre eux rapportent que dans leur collège « les membres du personnel ont la possibilité de participer activement aux décisions concernant l'établissement » contre 64 % pour les enseignants les moins satisfaits (Q1). Neuf sur 10 considèrent également que dans leur collège le personnel est encouragé à prendre de nouvelles initiatives (contre 6 sur 10 pour les enseignants les moins satisfaits)

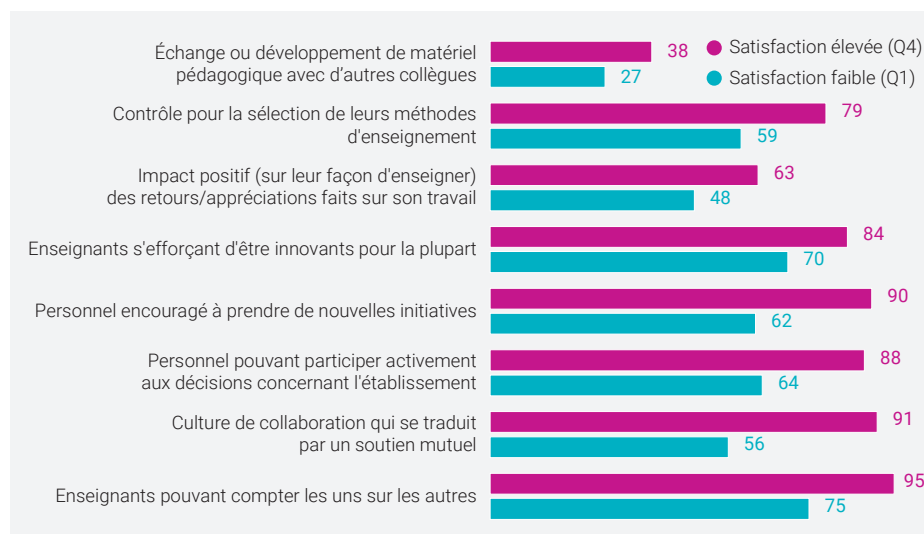
► figure 4.

De manière générale, les données collectées auprès des enseignants et des chefs d'établissement révèlent quelques écarts de perception : par rapport à la perception qu'en ont les enseignants, les chefs d'établissement surestiment notamment la part d'autonomie laissée aux personnels ainsi que la possibilité pour eux de participer aux processus décisionnels du collège (voir « Pour en savoir plus » – figure 5).

En France, les enseignants les plus satisfaits font aussi état d'un climat de collaboration important au sein de l'équipe enseignante

► figure 4. Plus de 90 % déclarent que les

► 4 Pourcentage d'enseignants répondant à l'affirmative aux différentes situations, selon leur score de satisfaction professionnelle lié à leur environnement de travail (en %)



Lecture : en France en 2018, 27 % des enseignants les moins satisfaits par leur environnement de travail (Q1) déclarent échanger et développer du matériel pédagogique avec leurs collègues au moins une fois par mois contre 38 % des enseignants les plus satisfaits (Q4). **Champ** : l'échantillon est restreint aux enseignants français interrogés dans le cadre de Talis 2018.

Source : MENJ-DEPP, OCDE, enquête internationale Talis.

Réf. : Note d'Information, n° 20.11. © DEPP

enseignants peuvent compter les uns sur les autres ou qu'il existe une culture de collaboration impliquant un soutien mutuel (contre, respectivement, 75 % et 56 % des enseignants les moins satisfaits). À cet égard, il convient de noter qu'au moins 3 enseignants français sur 5 décrivent leur collège comme un lieu collaboratif : 60 % font état d'une culture de partage des responsabilités face aux problèmes à traiter et 67 % d'une conception commune de l'enseignement et de l'apprentissage. Ces taux sont en deçà des moyennes observées dans l'UE, mais varient selon le contexte d'enseignement : 69 % des enseignants français exerçant dans le secteur privé reconnaissent l'existence d'une culture de partage des responsabilités face aux problèmes à traiter contre 57 % pour ceux du secteur public, qu'ils soient en EP ou non (voir « Pour en savoir plus » – figure 6 et figure 7). À l'inverse, les enseignants du secteur privé sont moins nombreux à exercer dans des collèges où les personnels sont impliqués dans les décisions de l'établissement. Les enseignants exerçant dans les communes rurales sont quant à eux plus nombreux à affirmer que « la plupart des enseignants du collège s'entraident pour mettre en œuvre de nouvelles idées » (84 % contre 72 % en milieu urbain).

La satisfaction des enseignants est positivement corrélée à la place des pratiques innovantes dans le collège : 84 % des enseignants les plus satisfaits considèrent que « la plupart des enseignants de [leur] établissement s'efforcent d'être innovants dans la manière d'enseigner et d'apprendre », 76 % que « la plupart des enseignants de [leur] établissement cherchent à résoudre les problèmes en utilisant des moyens innovants » ou que « la plupart des enseignants de [leur] établissement sont ouverts aux changements » (contre 70 %, 62 % et 63 %, respectivement, dans le quartile inférieur de satisfaction). À cet égard, 56 % des principaux français (contre 64 % dans l'UE) indiquent agir pour favoriser la coopération entre enseignants afin d'élaborer des pratiques pédagogiques innovantes, mais ce type d'initiative est plus répandu dans le secteur public (20 points de pourcentage d'écart avec le secteur privé).

Les enseignants les plus satisfaits déclarent à la fois plus d'autonomie et de coopération dans l'exercice du métier

En moyenne, plus d'un enseignant français sur deux estime que, parmi l'ensemble des appréciations reçues de la part de tous les acteurs du système éducatif au cours des

douze derniers mois (dans un cadre officiel ou lors de rencontres informelles), l'une ou plusieurs d'entre elles ont eu un impact positif sur son enseignement (contre 7 enseignants sur 10 dans l'UE). Cette proportion s'élève à 63 % pour les enseignants les plus satisfaits contre 48 % pour les enseignants les moins satisfaits ► figure 4. Parmi les enseignants considérant que ces appréciations ont eu un impact positif sur leur travail, 86 % affirment qu'il s'est traduit par un changement de leurs pratiques pédagogiques. Ils ne sont que 47 % à citer un changement positif de leurs pratiques en matière de gestion de classe.

Les enseignants les plus satisfaits font aussi état d'une plus grande capacité à exercer leur liberté pédagogique : 79 % sont « tout à fait d'accord » avec la proposition selon laquelle ils ont le contrôle pour sélectionner les méthodes d'enseignement avec leur classe contre 59 % dans le quartile inférieur ► figure 4. Un écart comparable est également observé quand on interroge les enseignants sur leur latitude à choisir la quantité de devoirs à la maison à donner. Les enseignants les plus satisfaits sont également plus nombreux à déclarer au moins une fois par mois échanger ou développer du matériel pédagogique avec leurs collègues (38 % contre 27 % pour Q1) et à collaborer avec eux pour appliquer des barèmes communs afin d'évaluer les progrès des élèves (28 % contre 20 % pour Q1). Ils font également davantage travailler leurs élèves en groupe : 54 % déclarent le faire « souvent » ou « toujours » contre 45 % pour Q1.

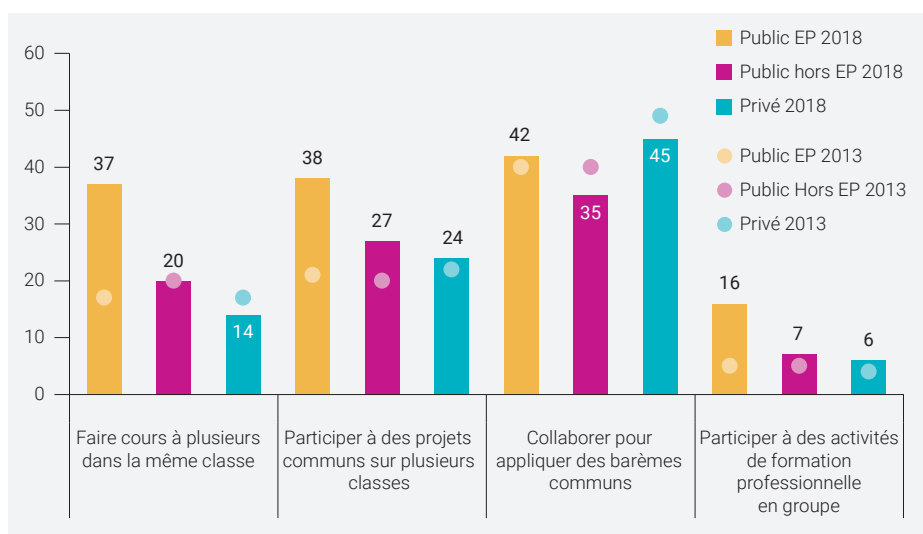
La France se situe en dessous de la moyenne européenne s'agissant de la participation à des activités de formation continue en groupe, de la mise en œuvre de pratiques

de notation concertées entre collègues et du fait de faire cours à plusieurs dans la même classe. À cet égard, il faut noter que le besoin de formation le plus cité par les chefs d'établissement français (67 %) concerne justement le développement de la coopération entre enseignants. C'est aussi le seul qui place la France au-dessus de la moyenne de l'UE (voir « Pour en savoir plus » – figure 8).

Des pratiques pédagogiques collaboratives plus fréquentes en éducation prioritaire et en augmentation depuis 2013

C'est en EP que les enseignants rapportent participer le plus fréquemment à des activités collaboratives avec leurs collègues (voir « Pour en savoir plus » – figure 9) et c'est le seul secteur où certaines pratiques enregistrent une forte hausse depuis 2013. Ainsi, le pourcentage d'enseignants en EP déclarant faire cours à plusieurs dans la même classe au moins cinq fois par an a augmenté de 20 points de pourcentage (pp). La hausse pour la participation à des activités organisées collectivement pour plusieurs classes ou groupes d'âges au moins cinq fois par an est, quant à elle, de 17 points. De même, la proportion d'enseignants déclarant participer à des activités de formation professionnelle en groupe a augmenté de 11 pp ► figure 10. Le temps hebdomadaire consacré au travail et dialogue avec leurs collègues est en hausse de 25 minutes. Ces écarts observés entre 2013 et 2018 sont peut-être à mettre en relation avec la réforme de la politique d'éducation prioritaire intervenue en 2015. Celle-ci s'appuyait sur un

► 10 Évolution depuis 2013 de la participation des enseignants à des activités collaboratives, selon le secteur et l'appartenance ou non à l'éducation prioritaire (en %)



Lecture : en France en 2018, 37 % des enseignants interrogés en éducation prioritaire déclarent faire cours à plusieurs dans la même classe au moins cinq fois par an, contre 17 % en 2013.

Champ : l'échantillon est restreint aux enseignants de collège français interrogés dans le cadre de Talis 2013 et Talis 2018.

Source : MENJ-DEPP, OCDE, enquêtes internationales Talis.

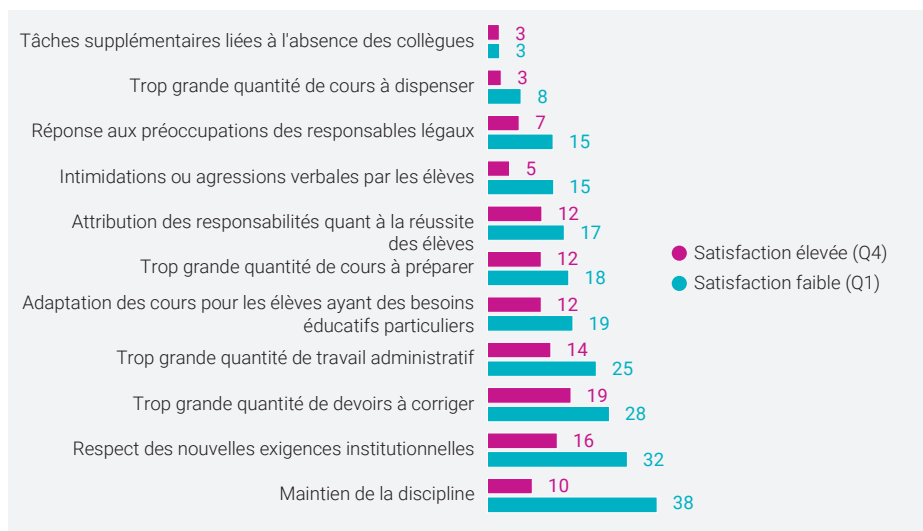
Réf. : Note d'Information, n° 20.11. © DEPP

référentiel dont l'une des priorités consistait à favoriser le travail collectif de l'équipe enseignante dans les collèges de REP et REP+.

La gestion de classe et le maintien de la discipline : une source de stress importante

L'enquête Talis interroge les enseignants sur leur niveau de stress et les déterminants qui pourraient les affecter dans l'exercice quotidien de leur métier. En France, comme dans l'UE, la moitié des enseignants se disent stressés par leur travail. Le niveau de stress déclaré est corrélé positivement avec le score d'épuisement professionnel de l'échelle de Maslach (Charpentier et Solnon, 2019). Un tiers des enseignants déclarent que leur métier a un effet négatif sur leur santé mentale (soit 1,5 fois plus que pour la moyenne UE) ou sur leur santé physique (soit deux fois plus que pour la moyenne UE). Toutefois, les enseignants français se déclarant « beaucoup » stressés au travail sont moins nombreux que dans le reste de l'UE (11 % contre 17 %). Ce ressenti vient compléter les résultats de l'enquête de climat scolaire de la DEPP administrée au printemps 2019, où seuls 37 % des enseignants de collège (secteur public) déclaraient se sentir capables d'exercer le même métier jusqu'à la retraite (Fréchou, Hubert et Touahir, 2019). Le niveau de stress des enseignants français est variable selon la discipline et le contexte d'enseignement. Les disciplines artistiques, les lettres et la technologie sont celles où les taux d'enseignants se disant stressés (« dans une certaine mesure » ou « beaucoup ») sont les plus élevés (60 %, 58 % et 55 %, respectivement). À l'opposé, les sciences humaines, les mathématiques et l'EPS affichent des taux plus bas (respectivement 47 %, 46 % et 35 %). Les enseignants déclarent un niveau de stress équivalent dans le secteur public qu'ils soient en EP ou non (56 % et 53 %). Il est toutefois supérieur à celui de leurs collègues du secteur privé (45 %). Les sources de stress identifiées comme importantes et les plus citées par les enseignants français sont le fait d'« avoir trop de devoirs à corriger » (24 % contre 18 % pour la moyenne UE), le fait de « devoir respecter les nouvelles exigences des autorités nationales, académiques ou locales » (24 % contre 16 % pour la moyenne UE) et également le maintien de la discipline (22 % contre 13 % pour la moyenne UE). À cet égard, la quasi-totalité des enseignants français déclarent pourtant une bonne entente du corps enseignant avec les élèves : plus de 9 sur 10 déclarent qu'élèves et enseignants s'entendent plutôt bien dans le collège, attestent d'un intérêt des

► 11 Sources importantes de stress évoquées par les enseignants, selon leur score de satisfaction professionnelle lié à leur environnement de travail (en %)



Lecture : en France, en 2018, 3 % des enseignants les moins satisfaits par leur environnement de travail jugent les tâches supplémentaires résultant de l'absence de collègues pour « beaucoup » à l'origine de leur stress au travail. Le pourcentage est similaire pour les enseignants les plus satisfaits par leur environnement de travail.

Champ : l'échantillon est restreint aux enseignants de collège français interrogés dans le cadre de Talis 2018.

Source : MENJ-DEPP, OCDE, enquête internationale Talis.

Réf. : Note d'Information, n° 20.11. © DEPP

enseignants pour ce que leurs élèves ont à dire ou disent que le bien-être des élèves est important pour les enseignants. Les principales sources de stress varient selon le contexte d'enseignement : le maintien de la discipline est le plus évoqué en EP (33 %), le respect des nouvelles exigences des autorités (nationales, académiques ou locales) dans le secteur public hors EP (25 %) et la trop grande quantité de devoirs à corriger dans le secteur privé (28 %). Les enseignants les moins satisfaits par leur environnement de travail se déclarent également les plus stressés par leur métier. Ils identifient le maintien de la discipline (38 %, soit un écart de 28 pp par rapport aux enseignants les plus satisfaits) et le respect des nouvelles exigences des autorités (31 %) comme des sources de stress importantes ► **figure 11**. De fait, ces enseignants signalent un climat de classe plus perturbé : ils sont plus nombreux à devoir attendre assez longtemps que les élèves se calment au début de la séance (50 % contre 22 % des enseignants les plus satisfaits), à perdre du temps à cause d'élèves perturbateurs (55 % contre 28 % des enseignants les plus satisfaits) et à avoir beaucoup de bruit qui perturbe la classe (45 % contre 20 % des enseignants les plus satisfaits). À cet égard, il faut noter que la gestion de la classe et du comportement des élèves est l'un des domaines pour lesquels les enseignants français s'estiment les moins bien préparés par leur formation initiale. Ces derniers indiquent par ailleurs suivre peu d'activités de formation continue dans ce domaine : il ne figurait au programme de formation que pour 24 % des enseignants ayant suivi une activité

de formation continue au cours des douze derniers mois (en comparaison, les enseignants de l'UE sont deux fois plus nombreux). Source de stress importante, la gestion de la classe et du comportement des élèves n'est pas identifiée comme un besoin de formation prioritaire par les enseignants français : seuls 13 % identifient un besoin de formation continue élevé sur cet aspect du métier (Charpentier et Solnon, 2019). Les enseignants les moins satisfaits par leur environnement de travail sont néanmoins deux fois plus nombreux que leurs pairs les plus satisfaits à signaler un besoin élevé de formation continue sur cet aspect du métier (et c'est d'ailleurs à cet endroit que l'écart de besoins de formation entre les deux groupes d'enseignants est le plus important). ■

POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'Information 20.11 est en ligne sur education.gouv.fr/statistiques

Pour accéder aux **figures complémentaires 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 12 et 13**, aux encadrés « **Méthodologie** » et « **Bibliographie** »

ou à des informations complémentaires, voir la rubrique « Télécharger les données de la note ».